

# REGLEMENT DU JEU-CONCOURS :

## « RALLYE PATRIMOINE 2023 »

Partenariat : CAUE – Les Faiseurs de légende  
Conseil Départemental – DAC de La Réunion

### ARTICLE 1 – SOCIETE ORGANISATRICE

L'association **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**, ayant son siège social au 12 rue Monseigneur de Beaumont BP 20868 97477 Saint Denis Cedex organise, avec la DAC de La Réunion, **un jeu gratuit sans obligation d'achat** intitulé « **Mission Patrimoine** ».

### ARTICLE 2 – DURÉE

Jeu mis en place sur la journée du dimanche 22 Septembre 2024. Deux sessions sont proposées, à choisir entre 10h00, et 14h00.

### ARTICLE 3 – PARTICIPATION AU JEU

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière de ce règlement par les participants, et ce y compris d'éventuelles modifications.

#### Qui peut jouer ? :

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne résidant sur l'île de La Réunion, à l'exception de l'ensemble des membres du personnel de la société organisatrice et des partenaires de l'opération. La participation doit se faire en équipe de 2 à 6 personnes (une personne référente de l'équipe devra alors être choisie pour répondre aux besoins énoncés dans l'article 4 du présent règlement).

Le présent règlement a fait l'objet d'un dépôt auprès de Maître Vincent MARTIN, Commissaire de Justice Associé au sein de la SELARL EM HUISSIER REUNION, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice y demeurant, 24 rue des Sables, 97400, SAINT DENIS. Il sera consultable librement sur le site internet du CAUE à l'adresse suivante : [www.caue974.com](http://www.caue974.com).

Par ailleurs, un exemplaire du règlement pourra être remis gratuitement à toute personne qui en fera la demande au CAUE à l'adresse suivante : 12 rue Monseigneur de Beaumont 97400 Saint-Denis, ou par téléphone : 0262 21.60.86, ou courriel : [courrier@caue974.com](mailto:courrier@caue974.com) (Remboursement des frais postaux de la demande par voie postale sur la base du tarif en lettre simple)

## **ARTICLE 4 – COMMENT JOUER ?**

**But du jeu :** rallye patrimoine que chaque équipe devra mener aux travers de différents sites remarquables de la ville.

**Périmètre concerné :** Centre-ville de Saint-Denis et Barachois.

### **Déroulé du jeu**

#### **1. Inscription :**

- Inscription par mail avec le détail des équipes et choix des créneaux

#### **2. Lancement :**

- Rendez-vous au point de départ le CAUE de La Réunion au 12 rue monseigneur de Beaumont
- Présentation des règles du jeu
- Lancement des conversations Messenger avec le moniteur secours du jeu, qui permettront le suivi des participants durant toute la durée de l'épreuve
- Annonce du départ des participants

#### **3. Déroulé :**

- Les participants, en équipe, devront soit participer à des épreuves encadrer par des animateurs, soit résoudre des énigmes en flashant des QR codes grâce à leurs téléphones portables, soit en résolvant des énigmes via des recherches sur Internet.
- Le moniteur secours des Faiseur de Légendes via Messenger sera disponible en cas de problème.

#### **4. Fin de l'épreuve :**

- Renvoi des réponses via Messenger pour 12h00 pour la session 1, pour 16h00 pour la session 2.

## **ARTICLE 5 - DOTATIONS**

La liste et la valeur totale des dotations font l'objet d'un document annexe.

Les lots seront acceptés tels qu'ils sont annoncés dans le présent règlement. Aucun changement pour quelque raison que ce soit ne pourra être demandé. En aucun cas, ils ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces. Les lots offerts ne pourront donner lieu à aucune contestation sur leur nature, ni sur leur valeur.

Il est précisé que la société organisatrice ne fournira aucune prestation, ni garantie, les gains consistant uniquement en la remise du lot prévu par le présent jeu. Par ailleurs, la société organisatrice se réserve le droit de modifier les dotations initiales par des dotations similaires ou de valeur équivalente en cas d'indisponibilité du lot, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

## **ARTICLE 6 – ATTRIBUTION DES LOTS**

Les lots seront attribués par ordre d'arrivée des équipes. Un lot par équipe.

Nombre de gagnants : 20 équipes gagnantes maximum

Les lots seront remis aux gagnants au CAUE le jour même (le 22 septembre) ou sur prise de RDV à partir du mardi 1<sup>er</sup> Octobre. Chaque référent d'équipe devra, pour retirer le lot, se présenter en personne muni d'une pièce d'identité à son nom. S'il s'avère qu'une équipe ne termine pas l'épreuve dans le délais impartie et/ou abandonne, elle sera tout de même récompensée.

Tout lot non retiré avant le 30 novembre sera purement et simplement perdu et ne pourra en aucune manière faire l'objet d'un remplacement ou d'une contrepartie financière.

#### **ARTICLE 7 – INFORMATIONS NOMINATIVES**

La collecte d'informations sur les participants a pour but principal de remettre leur lot aux gagnants.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données et informations le concernant en écrivant à la société organisatrice : le CAUE, 12 rue Monseigneur de Beaumont 97400 Saint Denis. Les gagnants autorisent l'exploitation de leur nom pour toute opération publicitaire promotionnelle liée au jeu, sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le lot gagné.

#### **ARTICLE 8 – ACCORD DE CESSION DES DROITS SUR LES PHOTOGRAPHIES**

En participant au rallye patrimoine, tous les candidats acceptent que le CAUE, organisateur de l'événement, réutilise les photographies à des fins de communication et de partage sur les réseaux sociaux. Ces photographies pourront être réutilisées ultérieurement pour illustrer des travaux menés par le CAUE. Elles ne pourront en outre être utilisées à des fins commerciales.

#### **ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉS**

La responsabilité des organisateurs ne saurait en aucune circonstance être retenue si pour des cas de force majeure, le concours était amené à être suspendu, modifié, écourté, prolongé ou annulé.

## ANNEXE 1 – LISTE ET VALEUR DES LOTS

### Session 1

#### Lot 1 -session 1 : (150 €)

- 1 bon Cadeau pour 5 joueurs (125 euros ) + 1place offerte -escape game enigma run St Denis
- 1 bon Cadeau pour 1 joueur (25 euros) -escape game enigma run St Denis

#### Lot 2 -session 1 : (124€)

- 1 cheque pour balades à cheval d'1 heure pour 2 personnes (à partir de 10 ans) (70 euros)
- 3 bacs crème glacée (30 euros) – Adelis
- LES FACÉTIEUSES (17 euros) - Librairie Gérard

#### Lot 3 -session 1 : (68,75 €)

- 6 tickets d'entrée pour un visite libre(33 euros )- Labyrinthe en champ thé
- 1 cake marbré à 9€ - Mamita
- DE SANG D'ÉCUME ET DE GLACE LIVRE III (16,95 euros) - Librairie Gérard
- METEORE (9,90 euros) - Librairie Gérard

#### Lot 4 -session 1 : (63,18 €)

- LA DERNIERE AMAZONE (25,18 euros) - Librairie Gérard
- UN GARCON COMME LES AUTRES- LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- POCHETTES CARTES A GRATTER- QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 3 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros) (en tout 38 euros)

#### Lot 5 -session 1 : (60,90 €)

- LOIN (22,90 euros) - Librairie Gérard
- ET POURTANT NOUS SOMMES VIVANTS- LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 2 REGLES LENTICULAIRE LOUP- QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 3 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros) (en tout 38 euros)

#### Lot 6 -session 1 : (59,79 €)

- POSTER GIRL (21,79 euros) - Librairie Gérard
- MARY ET LE LANGAGE SECRET DE LA FORET- LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- ONE PIECE- QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 3 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros) (en tout 38 euros)

#### Lot 7 -session 1 : (64,74€)

- LA VIE INDOCILE D'ACHILLE LE GUENNEC (20,64 euros) - Librairie Gérard
- MARVEL SPIDEY (BIBLIO VERTE) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

#### Lot 8 -session 1 : (63,65 €)

- OUR DARK DUEL (19,55 euros) - Librairie Gérard
- LES RAZMOKETS (BIBLIO ROSE) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

Lot 9 -session 1 : (62,50€)

- SEUL UN MONSTRE (18,40 euros) - Librairie Gérard
- LES RAZMOKETS (BIBLIO ROSE) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

Lot 10 -session 1 : (62,50€)

- L'EVEIL DE LA MONTAGNE DE FEU (18,40 euros) - Librairie Gérard
- CŒUR CERISE (BD) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

Session 2

Lot 1 -session 2 : (154,15€)

- 3 billets d'entrée pour 2 personnes(66euros) - Saga du rhum-6 personnes
- 1 sortie découverte pour 1 adulte et 1 enfant (38 euros) - Le Grand Bleu
- NELSON MANDELA AUTOBIOGRAPHIE (40,25 euros) - Librairie Gérard

Lot 2 -session 2 : (123€)

- 1 cheque pour balades à cheval d'1 heure pour 2 personnes (à partir de 10 ans) (70 euros)
- 1 cake au citron à 12€ - Mamita
- 1 gâteau patate à 15€ - Mamita
- CHECK & MATE (17 euros) - Librairie Gérard

Lot 3 -session 2 : (67€)

- 2 billets d'entrée pour 2 personnes (44 euros) - Saga du rhum-4 personnes
- 1 cake aux raisins à 7€ - Mamita
- A LA RECHERCHE DE JACK (16 euros) - Librairie Gérard

Lot 4 -session 2 : (61€)

- L'AFFAIRE ALASKA SANDERS (23 euros) - Librairie Gérard
- LE PLUS FOU DES DEUX- LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- POCHETTES CARTES A GRATTER- QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 3 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros) (en tout 38 euros)

Lot 5 -session 2 : (60,88€)

- L'EMPIRE DE LA MORT (22,88 euros) - Librairie Gérard
- L'ARCHIPEL DES DIEUX- LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- ONE PIECE- QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 3 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros) (en tout 38 euros)

Lot 6 -session 2 : (65 €)

- LA MÉDUSE NOIRE (20,90 euros) - Librairie Gérard
- L'IMPOSTURE - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

Lot 7 -session 2 : (64€)

- PREHISTO CARTES (19,90 euros) - Librairie Gérard
- MARVEL SPIDEY(BIBLIO VERTE) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU

- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

Lot 8 -session 2 : (63,59 €)

- DE SANG D'ÉCUME ET DE GLACE LIVRE II (19,49 euros )- Librairie Gérard
- LES RAZMOKETS (BIBLIO ROSE) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

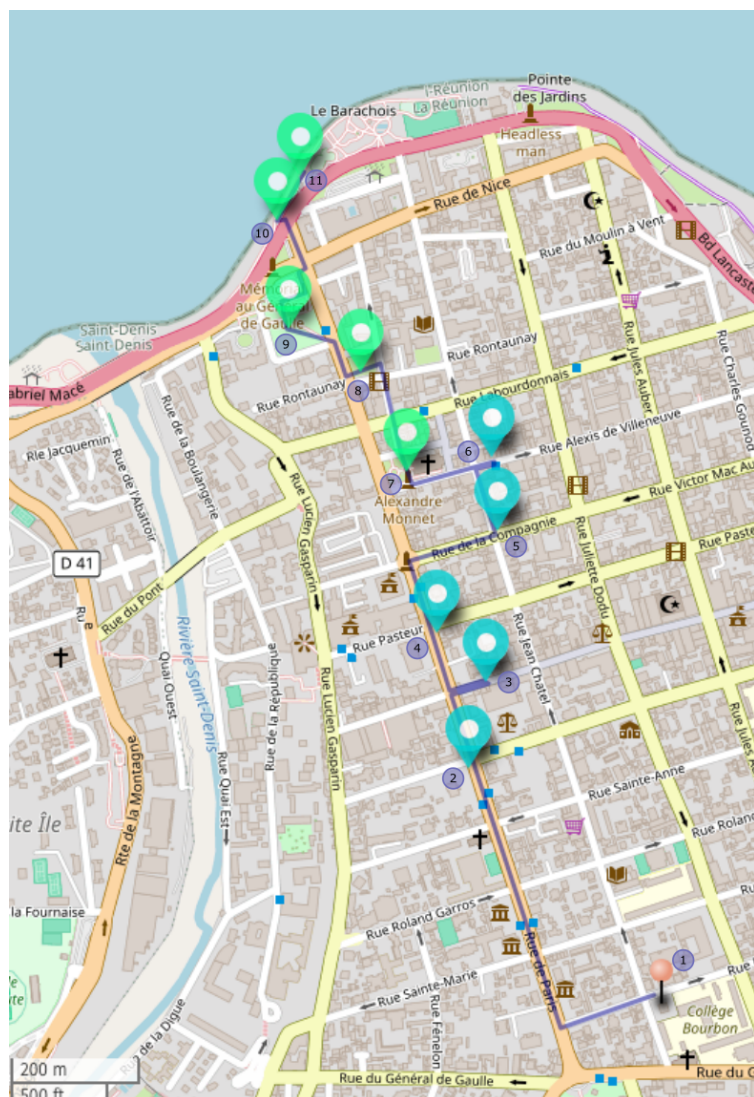
Lot 9 -session 2 : (62,50€)

- L'EVEIL DE LA MONTAGNE DE FEU (18,40 euros )- Librairie Gérard
- COMLOTS A VERSAILLES (BD) - LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

Lot 10 session 2 : (62,44 €)

- LE SECRET DE MONA (18,34 euros )- Librairie Gérard
- LA BRIGADE DES CAUCHEMARS (BD)- LIVRES SANS PRIX OU QUI NE PEUVENT ÊTRE VENDU
- 4 publication CAUE (20 euros +8 euros+10 euros+6,10euros) (en tout 44,10 euros)

## ANNEXE 2 – LISTE DES SITES



- 1/ Départ/Arrivée - Case BOURBON (CAUE)
- 2/ Guétali -Villa du département
- 3/ Boutik bana tissus
- 4/ Boutik croisement rue de paris et rue pasteur
- 5/ Boutik croisement rue de de la compagnie et rue Jean-châtel
- 6/ Boutik rue Alexis de Villeneuve
- 7/ Parvis de la Cathédrale
- 8/ Square Leconte de Lisle
- 9/ Ancien Square Labourdonnais
- 10/ Ancienne défense du barachois /les canons
- 11/ Ancien débarcadère